



## **SEANCE ORDINAIRE du 21 Novembre 2022 à 20 H 30**

### **PROCES-VERBAL DE LA REUNION N° 27**

**Etaient présents :** Mme GEAY Dominique - M. GIRARDET Jean-Michel  
M. DADOLLE Aurélien – Mme BRAGARD Odile - M. THIMONIER Jean-Paul  
M. MARTEIL Frédéric - Mme PIZAY Séverine - Mme COUDOUR Marie-Laurence  
Mme CRETIN Simonne - M. PATUREL Daniel – Mme METAYER Aurélie -  
Mme VIGNON Elodie - M. ALLERA François - M. CHAMBOST Fabrice

**Secrétaire de séance :** M. CHAMBOST Fabrice

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** M. COLOMBAT Pierre à Mme GEAY Dominique – Mme JAGNEAUX Caroline à M. MARTEIL Frédéric -M. JACQUET Rémi à M. DADOLLE Aurélien - Mme FOX Leslie à Mme VIGNON Elodie -

**Absente :** Mme ALEX Ghislaine

Le Procès-verbal de la réunion N° 26 est approuvé à l'unanimité.

N° 75-22 – CREATION D'UN PLATEAU MULTI-SPORTS – Approbation du choix de l'entreprise : Présentation technique du projet par Jean-Michel GIRARDET. Il s'agit d'un terrain de 20 m sur 40 soit 800 m<sup>2</sup>. Ce terrain sera entouré de grillage, recouvert de gazon synthétique. 4 panneaux de basket y seront fixés et il sera ouvert aux associations et aux écoles. Présentation de la délibération par Frédéric MARTEIL. 4 entreprises avaient été consultées, 3 ont répondu et c'est l'entreprise PONTILLE qui a été retenue avec un montant de 99.640 € HT. Le Conseil approuve ce choix par 16 voix POUR et 2 ABSECTIONS.

N° 76-22 - RESILIATION DU BAIL EMPHYTEOTIQUE SITE DE L'ANCIENNE COUR (complément). Dans le cadre de cette reprise de bail au prix de 16.000 € il est précisé que les frais notariés liés à l'acte seront pris en charge à 50 % par la Commune et à 50 % par Loire-Habitat. Le Conseil APPROUVE à l'unanimité.

N° 77-22 – MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE POUR LE RISQUE PREVOYANCE : Le Conseil APPROUVE à l'unanimité la mise en place de la prévoyance et décide de verser une participation mensuelle de 12 € à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023, à chaque agent qui aura souscrit un contrat de prévoyance.

.../...

78-22 - DELEGATION AU CDG 42 DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF CONTRE LA VIOLENCE : Le Conseil APPROUVE à l'unanimité le conventionnement avec le CDG 42 concernant la mise en œuvre du dispositif de signalement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes, de menaces ou d'actes d'intimidation.

79-22 - CONVENTION D'ADHESION AUX PRESTATIONS « HYGIENE ET SECURITE » DU CDG 42 : Le Conseil APPROUVE à l'unanimité cette adhésion et prévoit les crédits nécessaires au budget.

- La délibération intitulée REGULARISATION RELATIVE AU REMBOURSEMENT DU GAZ A LA ROCHE est reportée à une séance ultérieure.

80-22 - DESIGNATION D'UN CORRSPONDANT INCENDIE ET SECOURS : Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité la désignation de M. François ALLERA en tant que correspondant incendie et secours.

## QUESTIONS DIVERSES

- Frédéric MARTEIL présente le « Point Finances ». Concernant le Fonctionnement il fait part de son inquiétude face à l'augmentation des combustibles qui impactent les budgets. Pour ce qui est de l'Investissement des engagements sont en cours (voirie, terrain multisports, plantations...). Pour 2023 envisager un plus large recours aux entreprises extérieures pour avancer les projets.

Il fait ensuite une présentation sommaire du Bilan Social . L'accent doit être mis sur le recours à la formation du personnel communal.

- Point « Copler » : F. ALLERA étant indisponible c'est Jean-Paul THIMONIER qui se rendra à la Commission « Ressources » du Mardi 29/11.

D.GEAY fait un retour sur la Commission « urbanisme » et la Politique de l'Habitat qui s'amorce. Un schéma directeur devra relier les Communes entre elles afin de prévoir l'aménagement urbain des bourgs.

- Traversée de la RN 7 : 2 Architectes d'Etat étaient présent à la réunion du Vendredi 18 Octobre en Mairie. La prochaine rencontre avec le Bureau d'études OXYRIA aura lieu le 12 décembre à 14 heures.

- Simonne CRETIN fait remonter la demande de la bibliothèque pour une prise en charge des déplacements lors des formations à l'extérieur des bénévoles.

- Aurélien DADOLLE rappelle le compte-rendu de la Commission qui a été diffusé avec notamment :

- \* l'avancement des travaux du Contrôle Technique avec une ouverture prévue début Janvier 2023,

- \* la négociation positive avec Post'Immo concernant le talus mitoyen avec le terrain LIEVRE,

- \* Le transfert de la ZA Lafayette à la COPLER est en cours, .../...

\* Cyril DELOMBRE souhaitait s'installer sur la ZA mais finalement le PLUi lui permet de s'agrandir sur place à NEAUX.

\* MSI va s'agrandir.

\* L'installation de la clim à la salle des Fêtes est en cours,

\* Les panneaux de basket seront installés en fin d'année,

- Elodie VIGNON fait le point concernant le CMJ. La remise des écharpes aux jeunes élus aura lieu le 26/11 à 10 h à la salle des Fêtes .

- D.GEAY fait part du départ de la Copler de Marie-Claire FARROUAULT.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 13 DECEMBRE 2022

M<sup>me</sup> le Maire,  
Dominique GEAY



Le Secrétaire de  
séance, F. CHARBOST